

Un vaste projet prévu en différentes étapes des aménagements pour la mise en valeur de Saint-Clar.



Un vaste projet prévu en différentes étapes des aménagements pour la mise en valeur de Saint-Clar.

Photo

Première étape

L'étude urbaniste d'une réorganisation de la circulation, des stationnements et de la mise en valeur de Saint Clar a été réalisée par l'agence Turbines. Elle a commencé fin juin 2023 aboutissant à une programmation urbaine présentées à la réunion qui a eu lieu le 29 février 2024 dans la salle de l'Ail où sont exposés les plans du projet. Les panneaux d'information plans projets seront prochainement exposés sous la halle pour information au public et apparaîtrons sur le site de la mairie <https://www.mairie-st-clar.com/>

La première étape du travail de l'agence a été d'évaluer les points forts et les points faibles du bourg pour proposer les objectifs d'intervention. Les points forts mis en avant sont l'attractivité du village avec présence de nombreux commerces (dont un supermarché) et de nombreux services (médiathèque, centre médical, musée de l'Ecole, centre sportif...) ainsi que le patrimoine de la bastide de structure ancienne concentrée sur un plateau en promontoire. Les points faibles soulignés concernent les espaces publics principalement fréquentés par les voitures et très imperméabilisés avec des conséquences pendant les intempéries et les périodes de chaleur intense. La prééminence des voitures entraîne des difficultés pour la mobilité des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite (PMR), notamment dans la bastide où les rues étroites sont nombreuses.

L'agence propose de requalifier la structure du village en réarticulant la ville ancienne avec les parties plus récentes par une circulation plus cohérente. Elle prend en compte les changements climatiques en envisageant d'augmenter les zones d'ombrage en développant la végétalisation. Elle suggère de limiter la circulation des voitures pour intégrer toutes les mobilités en donnant la priorité aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite (PMR). Enfin, pour les aménagements des espaces publics, elle évoque la nécessité de structurer dans l'espace et dans le temps les actions à mener.

Concertation avec les usagers

Précédemment, dans un souci de co-construction et de participation, 3 réunions d'informations et consultations publiques ont été organisées pour les saint-clarais. Cette concertation avec les usagers sera poursuivie avant toute intervention.

En effet, l'agence propose la structuration dans l'espace et dans le temps des actions à mener sur les espaces publics en tenant compte des priorités. En premier sera envisagé l'aménagement de la place de Lomagne (pour partie) et du Foirail qui accueille de nombreux touristes et visiteurs par jour (présence de la médiathèque, des commerces et du musée de l'Ecole) en préservant les marronniers. Une réunion sera organisée par la municipalité pour consulter à ce sujet les riverains et les commerçants du quartier concerné. Par la suite, l'aménagement de la place de l'Ail sera envisagée avec la création d'espaces publics diversifiés (stationnement, espace pique-nique, espace piétonnier...) ainsi que la mise en scène de la place de la Mairie avec les arcades et la valorisation des places de l'Eglise et de la République comprenant des plantations et le rééquilibrage du stationnement.

Les dernières propositions de l'agence concernent l'aménagement des rues avec la consolidation des schémas de la circulation et des stationnements en préservant le nombre de places actuelles dans la bastide. Les places de stationnement seront réorganisées, d'une manière rationnelle en places courte durée, visiteur et résidentiel. L'organisation de la circulation retenue, après les échanges avec la population et les élus, privilégie une entrée et une sortie du village place de Lomagne et place de la République, un aménagement du chemin du Bruzeau, en mode « chaussidou » en faveur des cyclistes, un réseau cohérent à sens unique dans la Bastide avec des axes principaux (en rouge sur les plans affichés dans la salle de l'Ail) et des zones prioritaires piétons/cyclistes végétalisées (en jaune sur les plans). En ce qui concerne les stationnements, le projet de réaménagement propose de les réserver aux riverains dans les rues prioritaires aux piétons/cyclistes, de les placer à proximité des commerces et des zones utiles (comme le centre médical) et de les organiser de façon cohérente sur les places publiques.

En résumé

En résumé, les propositions de l'agence préconisent de limiter la circulation des voitures pour privilégier les piétons, les cyclistes et les PMR, de réorganiser les zones de stationnement, de prendre en compte les changements climatiques en augmentant la végétalisation existante et de créer des aires piétonnières, « zones de rencontre ».

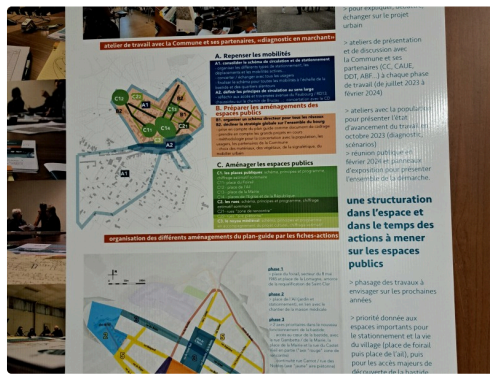
De nombreuses remarques ont été formulées par les participants comme la rareté des cyclistes circulant dans Saint-Clar avec par opposition l'importance des voitures et des places de stationnement dans la Bastide pour les habitants et pour les visiteurs qui fréquentent le bourg, ses commerces et ses services, tout en venant des alentours éloignés, et pour ceux aussi qui participent à certaines manifestations (mariages, enterrements, festivités...). Les membres de l'agence ont précisé que leur projet prévoit de conserver le nombre de places actuelles de stationnement.

Monsieur le Maire a mentionné que des changements de comportement seraient nécessaires mais que rien ne serait fait sans concertation avec les usagers. Il a insisté aussi sur les contraintes budgétaires et la nécessité de procéder par étapes en respectant concertations et aménagements progressifs en fonction des priorités.

Photos : exemple de quelques plans qui seront exposés sous la halle pour information au public ou sur le site de la mairie, et le maire Eric Ballester au micro devant l'écran explicatif...



20240229_203520.jpg



20240229_221556.jpg



20240229_221612.jpg



20240229_221720.jpg



20240229_203449.jpg